



**PLAN DE REPONSE D'URGENCE INTER-AGENCES
AFFLUX DE REFUGIES CENTRAFRICAINS
DANS LE NORD DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

MARS – DECEMBRE 2021

REMARQUE:

Les cartes de cette publication n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du HCR concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou domaine de ses autorités, ou la délimitation de ses frontières.

Toutes les statistiques sont provisoires et sujettes à changement. Sauf indication contraire, tous les chiffres de population fournis dans ce rapport sont en date de mars 2021.

CONTENU DE LA PHOTO:

Réfugiés centrafricains quittant une distribution d'articles non alimentaires d'urgence à Yakoma, République démocratique du Congo
© HCR/Helene Caux

Contenu

Avant-propos	4
Aperçu de la réponse prévue mars-décembre 2021	5
Aperçu de la situation	6
Réponse inter-agence	9
Bénéficiaires	10
Analyse des besoins	11
Stratégie de réponse et priorités	12
Activités Prévues	17
Partenariat et coordination	19
Suivi et évaluation	20
Résumé des besoins financiers	21

Avant-propos

Le nouvel afflux de réfugiés de la République Centrafricaine (RCA), souligne le caractère cyclique de la crise humanitaire, avec des afflux qui tendent à se répéter tous les quatre ans et qui remettent profondément en cause la manière de répondre. Le conflit et l'insécurité en RCA continuent de provoquer des déplacements forcés importants, tant à l'intérieur de la RCA que vers les pays voisins, surtout concernant la République Démocratique du Congo (RDC). La détérioration de la situation sécuritaire, avec la montée des tensions au gré des élections (2013, 2017 et 2020) a entraîné jusqu'à présent le déplacement d'environ 5 pour cent de l'ensemble de la population de la RCA à l'intérieur de la RDC. Avec l'afflux récent, selon les autorités locales, la RDC compte quelques 92.000 réfugiés centrafricains ont fui en RDC donnant lieu à une nouvelle urgence complexe. Cette population s'ajoute à celle des réfugiés centrafricains qui vivent déjà dans le nord de la RDC.

Ce **Plan de Réponse d'Urgence Inter-Agences (Refugee Response Plan ou RRP)** pour les réfugiés de la RCA vise à répondre aux besoins complexes d'un nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile de la RCA situés dans une vaste zone présentant d'énormes défis logistiques.

Le caractère prolongé de la crise pèse également sur les populations d'accueil avec les réfugiés situés dans certaines des zones les plus pauvres de la RDC et peu dotées en termes d'accès adéquat aux services de base notamment. Même si la population locale a été généreuse, cette crise des réfugiés augmente les risques de protection pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, car elle crée un environnement menacé par les tensions autour des ressources entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

Le gouvernement congolais et les partenaires du RRP ont fait face à la situation et ont intensifié leurs efforts pour fournir la protection et l'assistance humanitaire, sauver des vies, améliorer les conditions de vie et renforcer la résilience de ces réfugiés centrafricains et de leurs communautés d'accueil.

Une réponse humanitaire globale a été élaborée qui adresse les besoins vitaux des réfugiés à travers un approche hors-camp visant à bénéficier aussi aux communautés d'accueil. Les parties prenantes au RRP repondront en synergie en prenant en compte les activités de développement prévues dans la région dans l'esprit du Pacte Mondial pour les réfugiés. Il sera aussi essentiel de créer ce lien en raison des défis auxquels la région est confrontée, notamment la pandémie du COVID-19 et les défis logistiques importants dans les zones, où les réfugiés se sont installés.

Dans ce plan inter-agences coordonné par le HCR et par le Gouvernement de la RDC, les partenaires du RRP lancent un appel de 69 millions de dollars US pour aider 92.000 nouveaux réfugiés et près de 100.000 membres des communautés d'accueil en 2021.

Dans le cadre de ce RRP, les seize partenaires s'efforceront d'utiliser conjointement leurs ressources et leur expérience. Le financement de ce plan inter-agences déterminera le montant de l'aide qui pourra être fournie par les parties prenantes au RRP. Nous espérons donc pouvoir compter sur le soutien indispensable de la communauté internationale pour faire face à la situation d'urgence en cours.

Eric Malu Mukandila

Secrétaire Permanent de la Commission
Nationale pour les Réfugiés-
Ministère de l'Intérieur,
République Démocratique du Congo

Liz Kpam Ahua

Représentante du HCR
République Démocratique du Congo

REPONSE PREVUE

MARS – DECEMBRE 2021



92,000
POPULATION
REFUGIES
ESTIMEE ¹



US\$ 69 M
BESOINS



16
PARTENAIRES ²

Réfugiés centrafricains en RDC

173 731
au 31 décembre 2020

Enfants 61%
Femmes 22%
Hommes 15%
Personnes âgées 2%

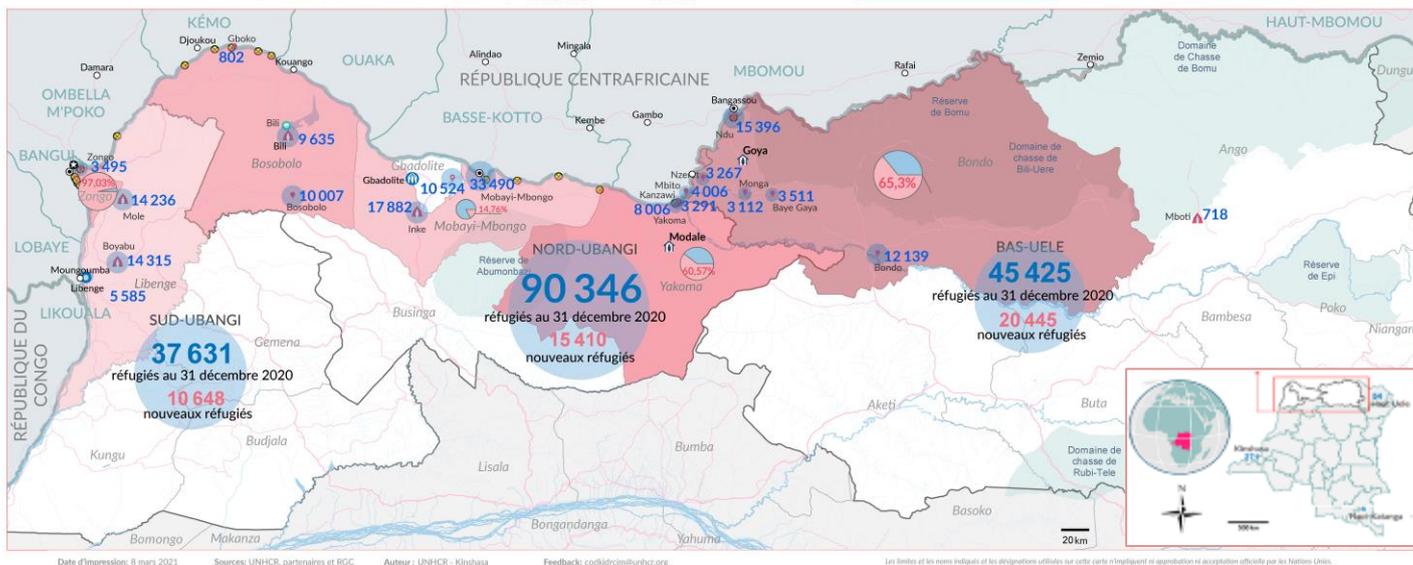
Localisation des réfugiés centrafricains en RDC

32,69% dans les camps
67,16% hors camp
0,16% en zones urbaines

46 575
Nouveaux
réfugiés
au 08 mars 2021

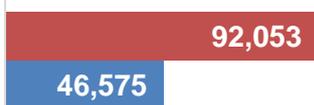
30 956
Nouvellement
enregistrés
66%

15 619
Etaient déjà
enregistrés
34%



Tendances de la population de réfugiés

Nombre de nouveaux
réfugiés

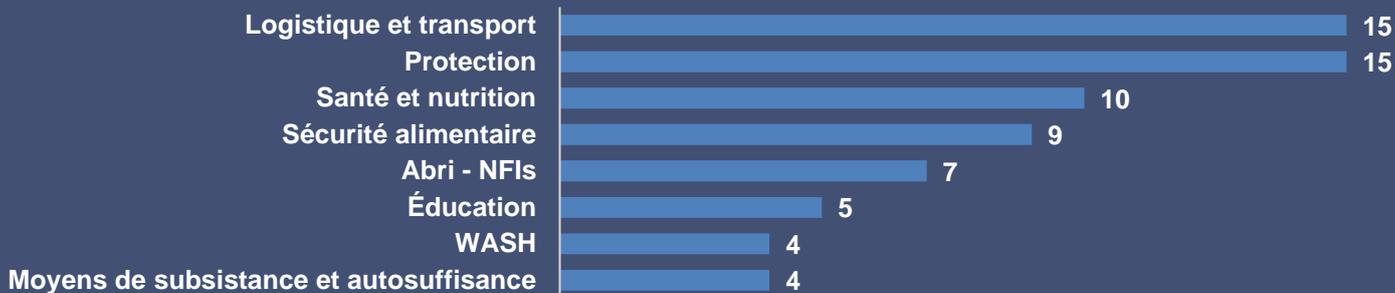


- Population de réfugiés projetée (décembre 2021)
- Population de réfugiés enregistrés (mars 2021)

Évolution des réfugiés centrafricains en RDC 2013-2020



Besoins par secteur | en millions \$



¹ Le chiffre de 92 053 devrait être le nombre de réfugiés centrafricains supplémentaires qui seront enregistrés d'ici la fin de 2021, selon les estimations des autorités locales, et qui s'ajouteront aux 173 731 réfugiés centrafricains vivant en RDC.

² Ce RRP inclut quatre partenaires qui recherchent les ressources financières et les autres ne seront que des partenaires de mise en œuvre dans le RRP.

Aperçu de la situation

Situation en République Centrafricaine (Pays d'origine)

Une recrudescence de la violence dans le Sud de la RCA, en décembre 2020, a entraîné un afflux de réfugiés vers les provinces du Nord de la RDC. Ce nouvel afflux est venu s'ajouter sur le nombre de réfugiés centrafricains déjà présents dans le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi et le Bas-Uele, depuis 2013 et 2017.

Situation en RDC (Pays d'asile)

Au 31 décembre 2020, la RDC comptait 173.931 réfugiés enregistrés dans les provinces du Nord-Ubangi, du Sud-Ubangi et du Bas-Uele. Toutefois, au 31 janvier 2021, selon les autorités locales de la RDC quelques 92.053 nouveaux réfugiés centrafricains avaient traversé la frontière vers les trois provinces de la RDC précitées. La situation sécuritaire dans certaines parties de la province du Bas-Uele, qui accueille actuellement 40.000 réfugiés enregistrés parmi les 70.000 estimés par les autorités locales) est très difficile d'accès à cause des contraintes logistiques et de la présence des groupes armés devenus relativement moins actifs.

Contexte Opérationnel en RDC

La RDC est en proie à une instabilité permanente et est classée au 8e rang des pays les moins avancés (PMA). 72 pour cent de sa population vivent avec moins de 1,60 dollars par jour en 2018.³ Les réfugiés de la RCA République centrafricaine résident dans certaines des zones les plus mal desservies de la RDC, avec des réseaux routiers de mauvaise qualité et un accès limité aux services de base. Bien qu'il soit possible d'utiliser les voies fluviales à des fins de transport, les attaques des groupes armés le long des rivières Ubangi et Mbomou ont rendu cette perspective de plus en plus difficile. Les infrastructures sociales ne sont pas non plus en mesure d'accueillir une forte augmentation de la population, certaines zones étant totalement dépourvues d'infrastructures sociales. De plus, la pandémie du COVID-19 a affaibli les mécanismes d'adaptation des réfugiés et des communautés d'accueil, parce que la plupart des gens ont perdu leurs principales sources de revenus. En outre, la région est sujette aux inondations pendant la saison des pluies (de fin mars à début novembre), ce qui entrave les transports et rend difficile l'accès aux marchés.

Analyse de Protection

Deux grandes tendances peuvent être observées dans l'afflux de réfugiés centrafricains; certains affirment avoir fui à titre préventif, tandis qu'une grande majorité a été contrainte de fuir après avoir subi des exactions et le pillage de leurs biens par les rebelles. Aujourd'hui, ces nouveaux arrivants sont installés le long de la frontière fluviale avec la RCA, s'exposant ainsi à de sérieux risques sécuritaires, notamment des attaques physiques et des représailles qui pourraient être perpétrées dans le cas très probable d'incursions des rebelles centrafricains dans ces sites spontanés. D'autres réfugiés vivent avec des familles d'accueil qui vivent elles-mêmes déjà dans la pauvreté, mais qui se sacrifient en partageant des ressources extrêmement faibles.

La communauté des réfugiés est principalement composée de femmes et d'enfants. La population comprend également de nombreuses personnes ayant des besoins spécifiques, comme des personnes souffrant de graves problèmes de santé, des enfants non accompagnés ou séparés, des femmes à risque, des personnes âgées à risque et des victimes de violences basées sur le genre. Les évaluations participatives menées avec des groupes de discussion composés d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés ont révélé que certains de ces nouveaux arrivants sont encore très traumatisés par les événements qu'ils ont vécus avant et pendant leur fuite vers la RDC; certains d'entre eux ont encore des séquelles physiques. Par ailleurs, les nouveaux arrivants sont confrontés au manque de services multisectoriels dans les sites où ils ont trouvé un abri. En général, les enfants n'ont pas accès à l'éducation et la majorité des réfugiés a un accès très difficile à diverses ressources (matérielles et financières). Les privations auxquelles ils font face semblent être un facteur contribuant à des mécanismes d'adaptation nocifs, tels que le sexe pour la survie.

Bien que les réfugiés nouvellement arrivés aient été bien accueillis par la communauté d'accueil, le fait qu'il y ait plus de réfugiés dans certains sites d'accueil que des membres des communautés d'accueil est potentiellement un facteur générateur de conflits qui nécessite un suivi efficace de la protection, ainsi que la

³ Source: Banque Mondiale

mise en place des programmes pertinents pour une coexistence pacifique à court terme. Les nouveaux arrivants sont considérés par le Gouvernement de la RDC comme des demandeurs d'asile et, par conséquent, la documentation qu'ils reçoivent lors de leur enregistrement est "l'Attestation de Demandeur d'Asile", qui n'est valable que pour trois mois. Le HCR plaide auprès du gouvernement de la RDC pour que tous les nouveaux arrivants se voient accorder le statut de réfugié *prima facie*.

Défis de la Réponse

L'intention de l'ex-président François Bozize de participer à l'élection présidentielle du 27 décembre 2020 a entraîné une escalade de tensions immédiatement avant, pendant et après cette élection. Cela a donné lieu à l'insurrection actuelle qui est susceptible de se poursuivre dans le futur. La capitale Bangui reste relativement stable bien que cela puisse changer et entraîner le déplacement forcé de plus de 100.000 personnes. Depuis leur arrivée, les réfugiés se sont installés spontanément sur les berges des rivières le long de la frontière avec la RCA, jusqu'à ce qu'une rélocalisation puisse être organisée plus loin de la frontière, conformément à la politique du gouvernement. Malgré le nombre actuel de nouveaux arrivants, les autorités de la RDC sont réticentes de reconnaître ces nouveaux Centrafricains comme des réfugiés *prima facie*. Ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les droits de ces nouveaux Centrafricains en termes de liberté d'aller et venir au regard de la durée très courte de la documentation d'identification dont ils détiennent, en particulier, les « attestations des demandeurs d'asile d'une validité de 3 mois ».

D'autres risques à forte probabilité d'occurrence incluent :

- L'exposition aux maladies hydriques, endémiques et épidémiques, y compris la COVID-19
- Les abus et exploitations, y compris des cas de VBG
- La perte du caractère civil des camps/zones/villages de réfugiés
- Le conflit entre les réfugiés et les communautés d'accueil
- L'absence d'enregistrement biométrique pourrait conduire à inclure certains membres de la communauté hôte dans la demande d'assistance.

Les parties prenantes au-RRP donneront la priorité à l'atténuation de ces risques à travers des actions de plaidoyer, du soutien à la CNR et -aux institutions juridiques, en s'assurant que les réfugiés disposent de documents nécessaires. En plus, la surveillance des frontières et le suivi de la protection seront renforcés.

Points d'entrée en RDC

Les réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains sont dispersés et regroupés autour des points d'entrée officiels et non officiels qui comptent au moins 30 points d'entrée entre la RDC et la RCA.

Dans la province du **Nord Ubangi**, les points d'entrée pour les réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains en provenance des préfectures de Basse-Kotto, Ouaka et Kemo en RCA sont les suivants :

- Pandu, Gboko, Dokove, Gboduna, Sidi, Gbangi and Dula dans le Bosobolo
- Bangaloko, Lembo, Mobayi-Mbongo, Nzakara, Gbiaka, Yomba et Satema dans le Mobayi-Mbongo
- Kpetene, Mogoro, et Kambo dans la zone de Gbadolite
- Limassa, Legon, et Yakoma à Yakoma

Dans la province du **Sud Ubangi**, les points d'entrée sont les suivants :

- Zongo (Fleuve Congo, Port REGIDESO, Mbayi, Maba, Ngele et les environs) du fait de la proximité avec Bangui
- Libenge et Worobe
- Batanga (pour ceux des réfugiés issus de la préfecture de Lobaye)

Dans la province du **Bas-Uélé**, les points d'entrée sont les suivants :

- Kanzawi, Nzeret, Ndu, Bakpolo, Dengu, Adama, Bulumasi à Bondo
- Zapay à Ango.

Les réfugiés centrafricains préparent le petit-déjeuner tôt le matin à Ndu, en RDC.
© HCR/Hélène Caux



Response Inter-Agences

Ce **Plan de Réponse aux Réfugiés (RRP)** pour les réfugiés centrafricains en RDC décrit la stratégie de réponse globale multi-partenaires et les besoins financiers des 16 partenaires en soutien aux autorités congolaises pour apporter la protection et l'assistance à 92 000 réfugiés et demandeurs d'asile en 2021. L'enregistrement biométrique effectué par le HCR en collaboration avec la CNR jusqu'au 9 mars 2021 a abouti à quelque 46 575 réfugiés enregistrés. Ils sont installés dans le Bas- Uele (zones de Ndu, Yele, Bangalo, Ibangu et Nyanji), le Nord Ubangi (zone de Yakoma) et le Sud Ubangi (zone de Sagila). Selon le gouvernement de la RDC, quelques 92 000 réfugiés centrafricains ont récemment trouvé refuge en RDC. Le HCR travaillera avec les partenaires du RRP pour relocaliser au moins 25 000 réfugiés au cours des 12 premiers mois de la réponse. Un questionnaire sera effectué pour recueillir le nombre de refuges volontaires à la relocalisation.

Toutes les agences impliquées dans ce RRP, coordonné par le HCR et le gouvernement de la RDC, s'engagent à garantir que tous les réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains auront accès à la protection et à l'aide humanitaire, conformément à la stratégie de protection du HCR (2020 – 2025) et au Plan National Stratégique de Développement (PNSD) du Gouvernement de la RDC (2019 - 2023). Conformément au PNSD, les parties prenantes au du RRP travailleront avec le Gouvernement pour inclure les réfugiés dans les structures nationales, ainsi que dans les plans de développement et de sécurité, afin de promouvoir une mise en œuvre du plan de réponse d'urgence dans son ensemble. Dans le cadre de la politique d'alternative aux camps, les villages/localités existants dotés de structures administratives seront sélectionnés conjointement avec les autorités locales comme "pôles de développement", où les réfugiés seront installés. Le choix de ces villages reposera sur le fait qu'ils sont partie intégrante des plans de développement locaux/nationaux et des plans sectoriels pour la santé et l'éducation par exemple. Dans ces villages, les parties prenantes au RRP relèveront les services sociaux existants à un niveau qui permettra une absorption en douceur de l'augmentation de la population due à la relocalisation. Cela devra être en accord avec l'approche du Cadre Global de Réponse aux Réfugiés qui a été adopté par le gouvernement de la RDC, les agences des Nations Unies et la communauté humanitaire.

Ainsi, étant donné l'entente entre le HCR et le Gouvernement de la DRC en faveur de la relocalisation de tous les réfugiés loin de la frontière⁴, les parties prenantes au RRP soutiendront la mise en œuvre des activités pour faciliter la relocalisation de quelques 25.000 nouveaux réfugiés vers des zones plus sécurisées à Modale (10.000), Bosobolo (10.000) et Zongo (5.000). Une approche en trois phases a été adoptée, commençant par l'accueil et l'installation temporaire de nouveaux arrivants, la relocalisation des réfugiés vers de nouveaux sites et l'assistance aux réfugiés sur les nouveaux sites. Dans ce contexte, certains de ces réfugiés, en particulier les plus vulnérables, seront déplacés vers des sites de réfugiés déjà existants, tandis que d'autres seront installés dans les « Sites d'Espoir ». Dix mille autres réfugiés de la région de Bondo, qui devaient initialement être relocalisés à Goya, seront pris en charge au sein des communautés de Bondo. Il faut noter que, malgré la sensibilisation et la prise de conscience des dangers liés au fait de résider près de la frontière, il n'y a pas de doute qu'un nombre important de réfugiés (principalement des pêcheurs) choisiront de rester le long des berges de la rivière à la frontière.

En ce qui concerne les réfugiés rélocalisés, l'accent sera mis sur le renforcement des moyens de subsistance, l'accès aux infrastructures communautaires et sociales et aux services publics de bonne qualité, ainsi que les moyens de production (terres agricoles et outils agricoles). Ces mesures seront fondées sur les diverses évaluations qui ont eu lieu⁵ et qui ont permis d'identifier les besoins les plus urgents parmi lesquels: la protection, y compris l'enregistrement et la documentation, la protection des enfants, la prévention et la réponse à la violence sexuelle et basé sur le genre; les abris; l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène; l'accès aux services de santé et d'éducation; la disponibilité de produits alimentaires et non alimentaires; la sécurité et la coexistence pacifique; la nutrition et le soutien aux personnes ayant des besoins spécifiques.

Conformément aux directives du Gouvernement de la RDC contre la COVID-19, toutes les activités de mise en œuvre respecteront les mesures de prévention et de réponse au COVID-19, notamment la distanciation sociale, le port de masque, le lavage des mains et autres protocoles d'hygiène. Les parties prenantes au

⁴ La Stratégie de protection 2020-2025 du HCR (Le HCR et le gouvernement de la RDC visent à relocaliser certains réfugiés à au moins 50 km des frontières internationales afin de garantir des risques de protection minimums)

⁵ Par exemple, la mission d'évaluation multisectorielle conjointe CNR/HCR/PAM à Yakoma, qui a eu lieu du 18 au 29 janvier 2021.

RRP se conformeront strictement aux politiques de redevabilité envers les populations affectées (AAP) et de Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA).

De plus, le monitoring de protection sera donc renforcé, afin de minimiser les violations des droits de l'homme et les autres risques de protection auxquels pourront être confrontés les réfugiés, en particulier dans les zones frontalières.

Beneficiaires

	Population réfugiée centrafricaine au décembre 2020	Afflux (enregistré) du 9 Mars 2021	Nombre de nouveaux demandeurs d'asile (chiffres du gouvernement local)	Nouveaux arrivants / population projetés d'ici la fin de 2021 ⁶
Population réfugiée assistée				
Réfugiés centrafricains en RDC	173,731	46,575	92,053	92,000
Population hôte assistée				
	100,000	-	-	100,000
Total	273,731	46,575	92,053	192,000

Données Désagrégées		% de la population de réfugiés projetée (en fonction du profil de la population de réfugiés actuelle)		
Femmes et filles	Hommes et garçons	Enfants (0-17)	Personnes âgées (60+)	Personnes handicapées
				
55%	45%	63%	2.5%	2%

⁶ Le chiffre de 92.053 devrait être le nombre de réfugiés centrafricains supplémentaires qui seront enregistrés d'ici la fin de 2021, selon les estimations des autorités locales, et qui s'ajouteront aux 173.731 réfugiés centrafricains vivant en RDC.

Une réfugiée de la République centrafricaine tient son bébé pendant qu'elle attend sur un site d'enregistrement à Sambolala, en République démocratique du Congo. © HCR/Adrienne Surprenant



Analyse des Besoins

L'absence de documents, les difficultés liées à l'enregistrement, la proximité de la frontière avec la RCA, les menaces au caractère civil des sites et le risque de refoulement sont les principaux risques susceptibles d'augmenter la vulnérabilité. D'après les estimations des autorités locales, sur 92 000 nouveaux arrivants, environ 55 pour cent ne sont pas enregistrés - biométriquement. Le nombre des survivants de la violence sexuelle et basée sur le genre, ainsi que le grand nombre d'enfants non accompagnés et séparés sont des sources majeures d'inquiétude. Les trois provinces d'accueil des réfugiés - Sud Ubangi, Nord Ubangi et Bas Uele - sont parmi les zones les plus mal desservies de la RDC, avec un accès limité aux infrastructures sociales de base et une faible dotation en opportunités et en moyens de subsistance. Les ressources limitées, la situation économique de la population locale, les vulnérabilités financières des réfugiés combinées aux tensions potentielles avec les communautés d'accueil constituent autant des contraintes à la fourniture d'une assistance significative aux réfugiés. Le manque d'écoles signifie que les enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à l'éducation, ni à des espaces sûrs de protection. Des taux d'inscription scolaire faibles concernant surtout les jeunes pourraient entraîner des grossesses précoces, et d'autres maux à l'endroit des enfants.

En moyenne, chaque réfugié ne reçoit qu'entre 5 et 8 litres d'eau potable par jour. De plus, la couverture des latrines est loin d'être suffisante et pourrait s'aggraver pendant la saison des pluies (mars - novembre) en raison des inondations qui provoquent l'effondrement des latrines. La couverture moyenne des latrines est de 120 personnes par latrine, contrairement à 1 latrine par personne dans certains camps. La défécation à l'air libre est un problème sérieux qui est aggravé par des pratiques d'hygiène inadéquates, en partie en raison du manque de savon et d'eau. L'état de santé et de nutrition d'un grand nombre de nouveaux arrivants est insatisfaisant et les services de dépistage sanitaire sont très limités aux points d'entrée et dans les centres d'accueil. En effet, la prévalence de la malnutrition aiguë globale autour des zones d'accueil est supérieure à 10 pour cent, ce qui est également très préoccupant. C'est un facteur de risque pour l'apparition de la

rougeole, de la polio et de la fièvre jaune, entre autres épidémies. Les enfants présentent également des taux élevés d'anémie.

En ce qui concerne l'état nutritionnel, les nouveaux arrivants présentent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire qui ont été exacerbés par le retard dans l'approvisionnement en nourriture. Les réfugiés sont fortement dépendants de la recherche de bois de chauffe dans la forêt voisine pour cuisiner et s'éclairer. Ils dépendent également de la même forêt pour la construction de leurs maisons, mais sont confrontés à des dangers importants de sécurité. La dépendance à l'égard du bois de la forêt est également susceptible d'entraîner la déforestation et d'accroître les tensions avec les communautés d'accueil. Le besoin d'abris reste important, tandis que les articles non alimentaires pour les réfugiés sont critiques. Compte tenu du statut économique des communautés d'accueil et des ressources limitées qu'elles doivent partager avec les réfugiés, les parties prenantes au RRP prévoient de mettre en œuvre des projets à impact rapide dans le cadre de la coexistence pacifique.

Stratégie de Réponse et Priorités

Sous la coordination générale du Gouvernement de la RDC (à travers la CNR) et du HCR, ce RRP est une réponse multisectorielle et centrée sur la protection qui favorise l'accès au territoire et à l'asile, la protection contre les effets des conflits armés, l'assistance humanitaire et les opportunités de solutions durables et d'autonomie.

L'accent sera mis sur les trois objectifs stratégiques primordiaux suivants :

Objectif Stratégique (1) : Aider le gouvernement congolais afin que les demandeurs d'asile et les nouveaux réfugiés bénéficient d'un environnement de protection favorable et disposent d'un accès illimité à l'asile, conformément aux normes internationales de protection et d'assistance.

Objectif Stratégique (2) : Assurer l'accès aux biens de première nécessité et aux services essentiels (santé, nutrition, WASH, éducation, abris, CRI, nourriture) pour les réfugiés centrafricains nouvellement arrivés, y compris la communauté d'accueil le cas échéant.

Objectif Stratégique (3) : Promouvoir un accès équitable aux opportunités et accroître l'auto-suffisance des réfugiés et des communautés d'accueil pour mieux faire face aux chocs.

Conformément à ces **objectifs stratégiques**, le RRP sera axé sur l'approche **multisectorielle suivante** :



Réception, Enregistrement et Documentation

Les parties prenantes au RRP travailleront avec la CNR et d'autres partenaires pour construire des centres d'accueil des réfugiés. Les centres de transit seront équipés pour s'assurer que les réfugiés ayant des besoins spécifiques reçoivent de l'assistance nécessaire, la nourriture et de l'eau pendant leur déplacement depuis les zones frontalières jusqu'au lieu de rélocalisation. Les dispositifs de réponse à la COVID-19 seront pris en compte pendant le trajet jusqu'à l'arrivée. Les parties prenantes au RRP feront le plaidoyer auprès du gouvernement, afin que celui-ci reconnait les nouveaux Centrafricains comme des réfugiés *prima facie*. L'enregistrement biométrique des réfugiés sera mené pour garantir l'exactitude et l'authenticité des statistiques. L'identification des personnes ayant des besoins spécifiques s'effectuera au cours du processus d'enregistrement, avec la participation des partenaires de mise en œuvre impliqués dans les domaines sociaux et médicaux. Des systèmes d'orientation seront également mis en place pour les réfugiés. Les réfugiés seront enregistrés sur une base individuelle, rélocalisés et recevront une assistance multisectorielle, sous forme de Cash Base Intervention (CBI), d'abris, de Core Relief Items (CRI), de nourriture etc.

Zones d'installation

Les parties prenantes au RRP interviendront dans et hors des sites pour assurer la protection des réfugiés. De nouveaux sites dans le Nord et le Sud Ubangi seront établis pour recevoir certains réfugiés et demandeurs d'asile nouvellement arrivés. Modale, Bosobolo et Zongo ont été identifiées comme des sites de relocalisation ou « Sites d'Espoir » et sont en cours d'aménagement pour accueillir les réfugiés. Les parties prenantes au RRP feront le plaidoyer auprès des autorités locales/des chefs traditionnels pour la mise à disposition de sites agricoles pour les nouveaux arrivants avant leur relocalisation dans les "Pôles de développement".

Conformément aux instructions du Gouvernement de la DRC, les réfugiés devraient s'éloigner des frontières pour s'installer dans des villages répondant aux normes minimales de sécurité. La CNR et les autorités locales prendront l'initiative de la sensibilisation et de la communication avec les réfugiés concernant leur relocalisation dans les villages identifiés. Des moyens pratiques seront utilisés pour relocaliser les réfugiés vers de nouveaux sites, compte tenu des défis en matière de transport et de logistique, notamment le mauvais état des routes rivières et la mauvaise qualité des ponts.

Protection de l'Enfance

Compte tenu des risques encourus par les enfants pendant leur fuite (tels que la violence, les abus et l'exploitation), ainsi que des difficultés d'accès à l'éducation et aux activités récréatives, l'accent sera mis sur la protection des enfants. Le groupe thématique Protection/Education mettra en place un mécanisme de coordination spécifique à la protection de l'enfance qui se concentrera sur l'inclusion dans les systèmes locaux de protection de l'enfance, tout en palliant aux lacunes, afin de répondre aux besoins des enfants particulièrement à risque, incluant les enfants séparés et non accompagnés, en favorisant la réunification familiale et la prise en charge alternative si nécessaire, guidée par les principes de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les interventions de protection de l'enfance, en particulier la santé mentale et le soutien psychosocial par le biais d'espaces mobiles et fixes adaptés aux enfants, cibleront les enfants réfugiés ainsi que les enfants des communautés d'accueil. Les partenaires évalueront les risques de recrutement forcé et coordonneront l'accès aux droits et aux mécanismes de protection, ainsi que l'élaboration des rapports au niveau national.

Prévention, Atténuation et Réponse aux VBG

Les rapports sur les violences sexistes en provenance de la RCA sont inquiétants. Les partenaires s'engageront dans la prévention, l'atténuation et la réponse aux VBG avec une approche centrée sur les survivantes et le renforcement des services de qualité et les référencement, afin de s'assurer que tous les réfugiés nouvellement identifiés en tant que survivantes des VBG soient pris en charge immédiatement, et que l'endroit, où ils s'installent soit sûr.

Les partenaires coordonneront leurs efforts dans le domaine de la prévention de la VBG en veillant à ce que " la tolérance zéro " soit toujours encouragée, en mettant en place des mécanismes de retour d'information aux communautés.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA)

Toutes les parties prenantes au RRP adopteront une approche de "tolérance zéro" à l'égard de l'exploitation et les abus sexuels et ne toléreront pas que leur personnel ou assimilés, s'engagent dans ce fléau. Les parties prenantes au RRP reconnaissent que les femmes, les enfants, les personnes ayant des besoins spécifiques et d'autres adultes vulnérables sont particulièrement à risque d'exploitation et d'abus sexuels (SEA) et s'engagent à les protéger, ainsi qu'à protéger leurs communautés. Ceci se fera, en garantissant la confidentialité, en assurant une tolérance zéro et en maximisant le respect pour les survivants et les réfugiés en général. Les partenaires du RRP seront également encouragés à créer une culture sûre sur le lieu de travail, où les membres du personnel peuvent dénoncer les comportements non éthiques. Ils assureront la coordination avec le réseau PSEA au niveau national.

Protection des Personnes à Besoins Spécifiques (PBS)

Les personnes ayant des besoins spécifiques sont identifiées dès leur arrivée afin de planifier l'assistance et la réponse à leurs besoins de protection. Jusqu'à présent, le pré-enregistrement a permis d'identifier les enfants séparés et non accompagnés, les personnes âgées, les femmes chefs de famille monoparentale, les personnes handicapées et les malades chroniques, qui ont tous besoin d'une assistance et d'une

protection particulières. Les structures communautaires et les points focaux de protection poursuivront le travail d'identification une fois les réfugiés installés dans les sites. Les évaluations participatives fondées sur l'âge, le sexe et la diversité aideront à comprendre la nature des défis auxquels les réfugiés nouvellement arrivés sont confrontés et la meilleure façon de les résoudre.

Renforcement communautaire

Les parties prenantes au RRP travailleront avec les leaders locaux pour fournir une assistance en matière de protection, d'assistance matérielle et d'accès aux services essentiels, tout en favorisant les opportunités de développement de systèmes autonomes à travers tous les domaines. Les partenaires y parviendront par:

- Le renforcement des partenariats avec les communautés de réfugiés et d'accueil
 - Le renforcement du leadership communautaire
 - L'adoption d'une approche holistique pour relever les défis de la protection
- La mise en œuvre d'une programmation fondée sur les risques

Les partenaires du RRP vont promouvoir l'autogestion de la communauté en mettant en place les comités de réfugiés comprenant des femmes, des hommes, des jeunes, et en veillant aussi à l'implication des communautés d'accueil. Ils encourageront la participation, la responsabilité et la communication dans les deux sens.



Les zones de santé dans lesquelles les réfugiés se sont installés sont difficiles d'accès. Elles sont situées et réparties sur une vaste zone géographique le long de la frontière du fleuve (1000 Km), ce qui entraîne de nombreux problèmes d'accessibilité. La situation sanitaire est caractérisée par une variété de maladies endémiques, telles que le paludisme, la diarrhée et la fièvre typhoïde, ainsi que des risques d'épidémies, telles qu'Ebola ou d'autres fièvres hémorragiques, la rougeole, le choléra et la pandémie du COVID-19. Les faiblesses du système national de santé, notamment le nombre insuffisant d'établissements de santé, afin d'assurer une bonne couverture de la vaste zone géographique, la mauvaise qualité des infrastructures, le manque de médicaments essentiels, le manque d'équipements médicaux et le nombre faible de praticiens qualifiés, signifient que le système de santé est incapable de surmonter les défis et de répondre à la demande de santé supplémentaire posée par l'afflux de réfugiés. Il est également nécessaire d'augmenter les structures des soins de santé secondaire et tertiaire, ainsi que les programmes spéciaux, tels que les services de VIH/santé reproductive, la gestion intégrée des maladies de l'enfance, le programme élargi de vaccination (PEV), la nutrition, les maladies non transmissibles et la santé mentale.

Il est donc nécessaire d'améliorer le système de santé pour répondre aux besoins sanitaires des réfugiés et des populations d'accueil, notamment en garantissant un accès optimal aux services de santé reproductive et de lutte contre le VIH, en améliorant leur bien-être nutritionnel et en mettant en place des capacités de réaction aux épidémies potentielles.

Les partenaires du RRP assureront la complémentarité de la mise en œuvre dans le contexte du cadre national de santé publique, minimiseront les doublons et assureront l'inclusion dans le système national de soins de santé.



L'accent sera mis sur la facilitation de l'accès à l'enseignement primaire pour les enfants réfugiés en âge scolaire. Un soutien sera apporté aux écoles/centres d'apprentissage existants par la réhabilitation des salles de classe et/ou la mise en place d'espaces d'apprentissage temporaires, la formation des enseignants sur le soutien psychosocial et l'apprentissage centré sur l'enfant, le soutien aux salaires des enseignants, la fourniture du matériel scolaire (comme des bureaux, des aides pédagogiques et des manuels), et la mobilisation de la communauté, les campagnes de sensibilisation visant à encourager les parents à inscrire leurs enfants à l'école et d'y rester.



Eau, Hygiène et Assainissement

Une étude hydrogéologique complète sera menée afin de permettre une extraction durable des eaux souterraines et de minimiser l'impact environnemental. Les parties prenantes au RRP auront pour objectif d'assurer l'approvisionnement en eau d'au moins 15 litres/par personne/par jour à court terme en améliorant les pompes manuelles, tout en visant dans le long terme, un passage à un réseau de distribution d'eau alimenté par l'énergie solaire à faible coût et à faible émission de carbone. Ils augmenteront également la capacité de stockage de l'eau au niveau des ménages à 30 litres, en fournissant des articles ménagers essentiels soit en espèces ou en nature. En consultation avec les services communautaires et les structures de réfugiés, des promoteurs d'hygiène communautaire seront recrutés, formés et soutenus (un promoteur d'hygiène pour un maximum de 500 personnes), afin de sensibiliser aux meilleures pratiques d'hygiène et à la prévention des maladies et de la COVID-19.

Des dispositifs appropriés pour le lavage des mains seront fournis à chaque famille afin de promouvoir une hygiène correcte et fréquente des mains au niveau des ménages comme mesure de prévention de la COVID-19. Du savon sera fourni en nature au début de l'urgence. Cependant, compte tenu des énormes défis logistiques, le cash sera privilégié pour la fourniture à long terme de savons et d'installations des points de lavage des mains. Des points d'eau d'urgence pour le lavage des vêtements avec un drainage adéquat et une conduite seront fournis. Ces points d'eau seront ensuite transformés en structures durables. Une approche communautaire sera facilitée pour le nettoyage et la gestion du site. Les kits d'hygiène seront fournis aux femmes et aux filles en âge de procréer. A défaut de cela, l'argent leur sera fourni afin qu'elles en achètent elles-mêmes.



Abris et Articles Ménagers Essentiels

Lors de leur transfert vers les sites/camps, les réfugiés seront hébergés dans des centres de transit, où ils resteront pendant un certain temps, après quoi ils recevront des parcelles familiales et des matériaux de construction qui leur permettront de construire des abris provisoires. Par la suite, ils recevront des subventions en espèces pour transformer ces abris en logements semi-permanents.



Sécurité Alimentaire

La nourriture est rare dans les zones de relocalisation. Les partenaires du RRP fourniront une assistance alimentaire d'urgence aux réfugiés et aux communautés d'accueil, tout en s'assurant que toutes les populations affectées reconstruisent leurs moyens de subsistance. Les partenaires travailleront ainsi ensemble pour répondre aux besoins des plus vulnérables, tout en permettant aux communautés d'accueil d'héberger les nouveaux arrivants sans affecter leur propre sécurité alimentaire. Cette assistance prendra dans un premier temps la forme d'une aide inconditionnelle pour répondre aux besoins les plus urgents, soit par une aide en espèces, soit par une aide alimentaire directe. Par la suite, en cas de possibilité, une assistance de type "nourriture contre travail" ou "argent contre travail", serait introduite dans la mesure du possible. Après confirmation des capacités de production et de livraison des marchés locaux, les aliments distribués seront éventuellement sélectionnés et achetés localement.



Moyens de Subsistance, Autosuffisance, et Inclusion Socio-économique

En ce qui concerne le secteur des moyens de subsistance, les parties prenantes au RRP travailleront avec les autorités locales et les ONG partenaires pour soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil afin d'améliorer et de renforcer leurs moyens de subsistance agricoles et d'améliorer la disponibilité des aliments. L'agriculture fera partie intégrante de la réponse, pour prévenir l'insécurité alimentaire et réduire la dépendance à l'aide alimentaire. Les parties prenantes au RRP fourniront des kits agricoles essentiels et soutiendront la production de légumes grâce à une irrigation à petite échelle. Le soutien à l'élevage de volailles de basse-cour et aux activités de pêche sera également renforcé. Dans le cadre de ces

interventions, les parties prenantes au RRP assureront une gestion prudente des ressources naturelles, la protection de l'environnement et l'économie d'énergie.

Les parties prenantes au RRP plaideront également pour un accès équitable aux opportunités en accord avec le Plan National de Développement Stratégique (2019 - 2023), et d'autres plans de développement au niveau local, pour les réfugiés et les communautés d'accueil, afin d'améliorer leurs mécanismes d'adaptation.

Agriculture

Les parties prenantes au RRP soutiendront les réfugiés et les communautés hôtes dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables en plaidant pour l'accès à des terres arables spécifiquement destinées aux réfugiés. Les parties prenantes faciliteront également l'utilisation des terres, conseilleront sur l'utilisation de technologies appropriées, et dans la mesure du possible, favoriseront l'accès des produits aux marchés. Les parties prenantes encourageront également la production durable, afin de garantir un approvisionnement alimentaire stable tant au niveau des ménages que des communautés.

Pêche

Les deux rivières dans les sites d'accueil des réfugiés sont des sites de pêche pour les réfugiés et les communautés hôtes. Les parties prenantes au RRP soutiendront les activités de pêche qui jouent un rôle important en termes de moyens de subsistance pour les réfugiés et les communautés hôtes, dont la plupart ne possèdent pas d'actifs de production. La pêche constitue également un élément important de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones d'accueil des réfugiés. Les parties prenantes au RRP fourniront donc un soutien technique et une formation aux réfugiés et aux communautés d'accueil en matière de pêche durable, de gestion des ressources halieutiques, de conservation des écosystèmes, de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance. Il est prévu que la promotion de la pêche et des produits de la pêche stimule considérablement l'économie locale, crée des opportunités de subsistance et améliore le niveau de vie des réfugiés et des communautés d'accueil.

Réfugiés centrafricains à côté de leurs abri dans le village de Ndu, province du Bas Uele, République démocratique du Congo. @ HCR/Alexis Huguet



Activités Prévuees

Secteur	Activités
 <p>Protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR: Coordination générale, enregistrement, documentation, VBG/PSEA, relocalisation, sécurité, regroupement familial, personnes à besoins spécifiques, coexistence pacifique, soutien psychosocial. • UNICEF : Protection de l'enfance, espace convivial pour les enfants (y compris un "espace sûr" pour les filles et les adolescents), orientation et/ou assistance des enfants vulnérables ou des enfants victimes de violence; soutien psychosocial, assistance aux enfants victimes de violence, y compris de VBG; identification, soins transitoires, recherche/réunification familiale pour les enfants mineurs non accompagnés et séparés; renforcement des capacités des travailleurs sociaux pour le suivi de la protection de l'enfance. • WVI : Cohabitation pacifique, appui au référencement et prise en charge des survivantes de VBG, santé mentale et psychosociale des survivantes de VBG, appui à la réinsertion socio-économique des survivantes.
 <p>Santé et Nutrition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR : Coordination, construction des structures sanitaires, évaluation, fourniture de médicaments essentiels, kits d'urgence, mécanisme de référence, renforcement des capacités, surveillance des maladies transmissibles/épidémies, soutien à la santé sexuelle et reproductive - services VIH et gestion clinique des violences sexuelles⁷. • UNICEF: Prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant (IMNCI), Réhabilitation légère/équipement des centres de santé ; appui à l'organisation de stratégies avancées de gratuité des soins pour les communautés d'accueil et les réfugiés ; appui à la mise en œuvre des activités de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (activités RMNCAH); gestion des cas SAM, alimentation d'urgence du nourrisson et du jeune enfant ; appui à la mise en œuvre de l'enquête nutritionnelle ; appui à la surveillance nutritionnelle, à la sécurité alimentaire et à l'alerte précoce (SNSAP). • WFP : Nutrition. • UNFPA : Santé de la reproduction, VBG, PSEA et fourniture de kits de santé reproductive. • WHO : Préparation et réponse à l'épidémie ; capacité institutionnelle du système national de santé. • WVI : Assistance en médicaments, paiement de primes des prestataires, appui à la surveillance intégrée des maladies et riposte (vaccination, etc.).
 <p>Sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • WFP: Assistance alimentaire/distribution. • FAO : Autonomisation et sécurité alimentaire (semences, outils et équipements agricoles et de pêche). • ACTED: Assistance alimentaire/distribution, "food for work".
 <p>Abris & AME</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR : Coordination, construction/réhabilitation d'abris, distribution de kits de construction/réhabilitation d'abris, centres de transit, et distribution d'articles de première nécessité⁸ • IOM : Planification et préparation du site, construction/réhabilitation d'abris

⁷ En partenariat avec AIRD et AIDES

⁸ En partenariat avec AIRD

Secteur	Activités
 <p>WASH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR: Coordination, évaluation des ressources en eau, construction/réhabilitation/installation de points d'eau, mise en place d'équipes de gestion de l'eau, traitement de l'eau, distribution de kits de réhabilitation et de construction, construction d'installations sanitaires, distribution de kits de construction-réhabilitation d'installations sanitaires, campagnes de promotion de l'hygiène, prévention-réponse à COVID-19, kits hygiéniques pour les femmes en âge de procréer⁹. • UNICEF: Réhabilitation de points d'eau dans les zones des communautés d'accueil, construction-réhabilitation d'installations sanitaires (latrines d'urgence et douches), promotion de l'hygiène, distribution de kits WASH d'urgence et de kits d'hygiène personnelle pour les femmes et les filles, création ou revitalisation de comités communautaires pour la gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement, construction de latrines avec système de lavage des mains et de douches semi-durables dans les établissements de santé et distribution de kits pour le creusage de latrines pour les familles vulnérables des communautés d'accueil. • WVI : Mobilisation communautaire sur les meilleures pratiques, construction points d'eau.
 <p>Éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR : Coordination, évaluation des enfants en âge de fréquenter l'école primaire (matériel et ressources nécessaires), formation des enseignants, distribution de kits scolaires, soutien à l'éducation d'urgence pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire, amélioration des infrastructures scolaires (matériel / pupitres / tables / bancs, etc.) dans les camps/sites, construction/réfection de structures éducatives inclusives. • UNICEF : Salles de classe temporaires, matériel scolaire (mobilier, uniformes et kits), activités psycho-récréatives, renforcement des capacités des enseignants, distribution de matériel d'apprentissage et d'enseignement aux élèves et aux enseignants, engagement communautaire autour des écoles, protection des enfants dans les écoles, création d'une classe semi-permanente ou réhabilitation de la classe et cours de rattrapage.
 <p>Moyens de subsistance et autosuffisance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR: Mobilisation communautaire, mécanismes de retour d'information, évaluation/planification participative des besoins, évaluation du marché multisectoriel et établissement du profil de la population, accès à l'agriculture, à l'élevage/la production de la pêche, plaidoyer pour les terres, outils, semences et formation aux techniques agricoles, subventions sectorielles en espèces pour l'entrepreneuriat (formation, coaching, subventions en espèces pour le démarrage de petits commerces, formation professionnelle/technique). • ACTED : Analyse du marché, formation aux AGR, distribution de kits d'AGR, formation agricole, distribution de semences/outils agricoles. • WVI : Assistance en kits agricoles et de pêche, assistance en kits de démarrage des activités de chaîne de valeur.
 <p>Logistique et Transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR : Acquisition et entretien de véhicules, entreposage, équipements d'énergie solaire, fret aérien, transporteurs maritimes/fluviaux. • IOM : Transport/relocalisation des réfugiés.

⁹ En partenariat avec ACTED



Partenariat et coordination

Ce RRP est porté par 16 organisations travaillant à la fois dans et en dehors des sites, dont neuf de mise en œuvre des activités du HCR. Même si ces organisations de mise en œuvre ne font pas la recherche des ressources financières pour elles-mêmes, elles sont incluses parmi les 16 organisations qui sont parties prenantes à ce RRP, car ils jouent un rôle fondamental dans la réponse en étant présents sur le terrain et dans les zones opérationnelles éloignées, où se trouvent les réfugiés. Le plan est coordonné par le la CNR et le HCR en RDC conformément au Modèle de Coordination des Réfugiés (RCM). Les parties prenantes au RRP établiront une relation de travail étroite avec la CNR, qui est l'institution du Gouvernement de la DRC chargée de la gestion des réfugiés. Des efforts seront mis en place pour renforcer les mécanismes de coordination et de suivi aux niveaux national, provincial et local.

La CNR et le HCR mettront en place des réunions régulières de coordination avec les partenaires au niveau national, ainsi que des réunions sectorielles aux niveaux provincial et local pour calibrer l'intervention de manière cohérente et rentable. A cet égard, des groupes de coordination sectoriels seront co-présidés par les parties prenantes au RRP au niveau provincial et local dans les domaines de (i) Protection /Education /Relocalisation ;(ii) Santé / Nutrition; (iii) Sécurité alimentaire /Moyens de Subsistance; (iv) EHA /Abris /CRI ;(v) Logistique/Approvisionnement. Il est également important de noter que le Bureau du coordonnateur humanitaire des Nations Unies travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes au RRP, afin de renforcer les synergies et les complémentarités entre les agences des Nations Unies ainsi que les ONG partenaires ainsi que d'assurer les meilleures retombées possibles telles que décrits dans ce plan.

Les objectifs stratégiques ont été définis à partir des évaluations rapides des besoins menées sur le terrain et des réunions stratégiques inter-agences de tous les parties prenantes au seront convoquées par la Représentante du HCR en RDC ou par délégation par ses adjoints.

Les parties prenantes au RRP travailleront également en étroite collaboration avec les partenaires de développement et tiendront des consultations avec des partenaires, tels que la Banque Mondiale et le Fond Social de la République démocratique du Congo (FSRDC). Jusqu'à présent, les actions proposées par les partenaires du développement pour soutenir le plan d'intervention comprennent le soutien à l'éducation, la prévention de la violence liée au sexe, le soutien aux infrastructures de santé existantes et l'inclusion économique et sociale.

Partenariat par Secteur

Organisation ¹⁰	Secteur (s)
ACTED	EHA, Sécurité alimentaire, Moyens d'existence
ADSSE	Education, Coexistence pacifique, Protection de l'enfance et des personnes à besoins spécifiques
AIDES	Santé/Nutrition/VIH, VBG (assistance médicale et psychologique), Consolidation de la Paix, Moyens d'existence, Autonomisation, Santé de la reproduction
AIRD	Abris, Logistique
FAO	Sécurité alimentaire
IOM	Développement de sites, Abris, Transport/Relocalisation
IEDA-Relief	Eau, hygiène et assainissement
MAGNA	Santé (Clinique mobile), Soutien médical, et activités psychosociales
MSF-Belgique	Santé
SFC	Santé, protection
TSF	Education
UNFPA	Santé de le reproduction

¹⁰ Ce tableau indique tous les partenaires impliqués dans la réponse et inclut à la fois les partenaires opérationnels qui participent à l'appel dans ce RRP, ainsi que les partenaires de mise en œuvre.

Organisation	Secteur (s)
UNHCR	Protection, Education, Santé, EHA, Nutrition, Abris, AMEs, Moyens de subsistance et autonomisation
UNICEF	Protection de l'Enfance, Santé, Nutrition, EHA & Education
WFP	Alimentation
WHO	Santé
WVI	Protection, santé, nutrition, EHA, moyens de subsistance et autonomie

Suivi et Évaluation

Ce plan a été conçu de manière à pouvoir être actualisé en fonction des changements de la réalité sur le terrain. Le suivi et l'évaluation restent des éléments clés pour garantir que les résultats clés seront atteints et le cas échéant, que des mesures correctives seront prises pour garantir la réalisation des résultats et des impacts. En conséquence, les groupes de travail sectoriels sélectionneront les indicateurs de résultats et des impacts qu'ils jugeront les plus appropriés pour mesurer les progrès vers les objectifs stratégiques et établiront des objectifs de performance clés. Ils développeront également des indicateurs des activités.

Les groupes de travail sectoriels établiront aussi un cadre de suivi qui, entre autres, recueillera les informations nécessaires pour évaluer la performance, l'impact, les résultats et le succès global du plan d'intervention. Il est important de noter que le cadre sera conçu de manière à garantir que les personnes vulnérables ne soient pas exposées à des risques accrus par la mise en œuvre de ce plan. Ce cadre établira en outre des outils communs de rapport et déterminera les méthodes d'obtention des inputs, attribuera la responsabilité de la collecte d'informations, déterminera le calendrier et la fréquence de la collecte de données, et surtout, établira des mécanismes clairs pour le partage des connaissances et des informations. Des rapports réguliers sur la mise en œuvre seront établis, avec un rapport final au début de 2022.

Dans la perspective de l'AAP, les mécanismes de feedback existants seront renforcés et d'autres en fonction des besoins seront mis en place, pour permettre aux populations affectées/cibles, ainsi qu'aux parties prenantes au RRP de communiquer régulièrement. Ceci aura pour but d'assurer que les besoins et les préoccupations des populations affectées sont pris en compte et orientés vers la satisfaction de ces besoins et/ou préoccupations.

Des membres d'une famille de réfugiés centrafricains sont assis devant leur fragile abri à Ndu. C'est une famille de huit enfants.
© HCR/Hélène Caux



Résumé des Besoins Financiers

Les partenaires émettent un appel de **\$ 69 millions** pour répondre aux besoins urgents et additionnels de la réponse d'urgence pour les réfugiés Centrafricains.

Besoins Financiers par Secteur

Secteur	Besoins totaux en US \$
Logistique et transport	14,985,755
Protection	14,569,666
Santé et nutrition	9,552,489
Sécurité alimentaire	9,000,000
Abris & AME	7,268,254
Éducation	5,341,913
WASH	4,463,556
Moyens de subsistance et autosuffisance	3,856,469
Total	69,038,102

Besoins Financiers par Organisation et par Secteur

Organisation	Sécurité alimentaire	Santé et nutrition	Protection	Abris & AME	WASH	Éducation	Moyens de subsistance et autosuffisance	Logistique et transport	Total
UN-IOM	-	-	-	2,500,000	-	-	-	7,000,000	9,500,000
UN-UNHCR	-	6,873,094	13,892,665	4,768,254	3,121,057	3,186,688	3,856,469	7,985,755	43,683,983
UN-UNICEF	-	2,679,395	677,000	-	1,342,499	2,155,225	-	-	6,854,119
UN-WFP	9,000,000	-	-	-	-	-	-	-	9,000,000
Total	9,000,000	9,552,489	14,569,666	7,268,254	4,463,556	5,341,913	3,856,469	14,985,755	69,038,102

Pour plus d'informations :

COORDINATION DE L'URGENCE

Fafa Olivier Attidzah | Représentant adjoint (Operations)
attidzah@unhcr.org

Mark Kirya, Représentant Assistant (Programme)
kirya@unhcr.org

Nadine Njoya ,Administratrice Principale à la Protection (Gbadolite)
njoya@unhcr.org

RELATIONS EXTERIEURES

Johannes van Gemund , Administrateur Principal aux Relations Extérieures
gemund@unhcr.org